## Relation d'influence et FRAD

mai 9, 2014UncategorizedFRAD, FRBRcolagma45777com14790

Je vous l'avoue, j'ai une idée fixe : les relations entre les artistes. Ça permet de découvrir de nouveaux musiciens, de mettre un écrivain ou un philosophe en perspective ou de comprendre les références entre cinéastes. Malheureusement, à ma connaissance, les catalogues de bibliothèques ne proposent pas encore ces informations. J'ai donc étudié les modèles FRBR et surtout FRAD pour voir ce qui nous attendait.

## Les relations dans les catalogues FRBR-isés

« Le bonheur, l'amour (et le malheur aussi) ont des URI » (E. Bermès)

Les futurs catalogues devraient donc, si tout va bien, s'appuyer sur le modèle FRBR. Ce modèle ne concerne que les notices bibliographiques et les parties d'exemplaires. L'IFLA l'a donc étendu aux données d'autorités dans le modèle FRAD (Fonctionnalités requises des données d'autorité (FRAD) : un modèle conceptuel [fichier .pdf – 418 Ko – 27/03/12 – 68 p.]). C'est ce modèle qui m'intéresse.

Après la lecture de ce document, quelques remarques :

- 1. La notion de relations entre entités (oeuvres, auteurs, collectivités....) est une pierre angulaire des modèles FRBR et FRAD
- 2. La relation qui se rapproche le plus de l'affinité culturelle pourrait être la relation de collaboration ou de fraterie (intellectuelle?) [cf. section 5.3.1 : Relations entre personnes].
- 3. Il existe un attribut [ cf. section 4.1 Attributs d'une personne ] attaché à l'entité « personne » qui s'appelle « affiliation » est qui est défini comme ça : « Groupe dont la personne est membre ou a été membre par le biais de son travail, de ses engagements, de son identité culturelle, etc. ». On n'est pas loin, pas loin du tout :-).
- 4. Un autre attibut nommé « Autre information associée à la personne » permet aussi de « Comprendre des éléments d'information associant la personne à une autre (par exemple, « suiveur de Rembrandt »). » Et là, c'est très bien

Il n'y a pourtant pas à proprement parler d'élément conceptuel concernant la relation d'influence ascendante ou descendante (Par exemple, Søren Kierkegaard a influencé Jean-Paul Sartre).

Pour compléter ces informations, le document précise à quel besoin de l'usager ou du catalogueur correspond chaque attribut ou relation. [cf. section 6. Tâches effectuées par

les utilisateurs]. Comme le modèle FRBR, FRAD permet de répondre à 4 besoins [ extrait du rapport final ] :

- Trouver: Trouver une entité ou un ensemble d'entités correspondant à un critère défini ou pouvoir explorer l'univers des entités bibliographiques en utilisant ces attributs et ces relations.
- 2. Identifier : Identifier une entité ou bien valider la forme du nom à utiliser pour établir un point d'accès contrôlé.
- 3. Contextualiser : Situer une personne, une collectivité, une oeuvre, etc., dans son contexte ; clarifier la relation entre deux ou plus de deux personnes, collectivités, oeuvres, etc. [...]
- 4. Justifier : Documenter les raisons du choix du créateur des données d'autorité concernant le nom ou la forme du nom sur lequel est fondé le point d'accès contrôlé.

Le tableau 4 [ Corrélation entre les attributs et relations et les tâches effectuées par les utilisateurs ] nous apprend que la relation d'affiliation permet d'identifier une entité et que la relation de collaboration permet de contextualiser et que la relation « Autre information associée à la personne » permet de trouver et d'identifier.

Pour reprendre l'exemple précédent, on pourra peut-être dire que Jean-Paul Sartre est affilié au groupe des existentialistes. Au même titre que Hubert Dreyfus, Simone de Beauvoir ou d'autres. Il s'agit donc d'une relation horizontale. Et donc je suis



On pourra dire aussi que Jean Paul Sartre a collaboré avec Simone de Beauvoir. Ce qui ferme la boucle... la relation entre le castor et le « petit homme » a donc bien une



La relation « Autre information associée à la personne » permettra aussi de « pouvoir explorer l'univers des entités « . Ca peut donc convenir aussi.

Il s'agit cependant d'attributs « statiques ». Il reste donc cette question d'influence et de relation verticale qui n'est pas résolue.

## Une solution alternative

Une solution, proposée par Thierry Clavel que je remercie, serait de prendre en compte la précision suivante [ Section 3.2 ] concernant la figure 2 [ Modèle conceptuel pour les données d'autorité ]:

« Relations entre les instances d'une entité : ne sont pas présentés dans le diagramme entité-relation d'autres types de relation pouvant intervenir entre une instance particulière appartenant à un type donné d'entité bibliographique et une instance particulière appartenant, soit au même type, soit à un type différent d'entité bibliographique (par exemple, une relation de collaboration entre deux personnes distinctes [...]. Ce type de relation est décrit dans la section 5.3. »

Et la dite section 5.3 précise que :

« En plus des types de relation énumérés dans le tableau 1, les relations "rôle" sont toutes couvertes par la relation « est associé à » présentée dans la partie supérieure de la figure 2 et décrite dans la section 3.3. Les applications peuvent choisir d'affiner ces associations (ou « rôles ») selon leur besoin d'une plus grande spécificité. »

Rien n'empêche donc de créer une relation « affinité culturelle » dans une application informatique tout en restant fidèle au modèle FRAD.

La question est maintenant de savoir si le code RDA définit une relation de ce type. Relation qui existe déjà sur dbpedia. Relation qui sera l'objet du prochain article.

Partagez...